

Infirmier

De 23 400 euros brut annuels pour un débutant à 34 320 euros pour un confirmé

C'est la profession coup de cœur par excellence.

Chaque année, une promotion de 16 000 nouveaux infirmiers et infirmières débarque sur un marché du travail extrêmement fluide et polyvalent. Hôpitaux, cliniques, professions libérales, établissements scolaires, et même

l'humanitaire... tous les secteurs sanitaire et social se les arrachent. Car il ne cesse d'en manquer. La raison de cette pénurie de main-d'œuvre ? Un manque de reconnaissance réelle, par le salaire et par les conditions de travail.

Exemple : les infirmiers sont diplômés bac + 3. Mais, pour des raisons budgétaires, ils ne sont reconnus qu'à hauteur financière de bac + 2.

Un salaire de départ correspond à 1 500 euros net, ce qui peut sembler satisfaisant. Mais au bout de vingt et un ans de carrière, un in-

firmier a déjà atteint son salaire maximal : il gagnera en moyenne 2 200 euros, soit à peine 700 euros de plus que sa toute première paie, et ce jusqu'à sa retraite. Les solutions de repli financier sont d'autre part peu nombreuses. Car les établissements privés se sont alignés sur les salaires du public. Et les difficiles conditions de travail se chargent de balayer la motivation des dernières troupes. Résultat, après quelques années d'exercice, la grande majorité des infirmiers d'une promotion jettent l'éponge et se recyclent dans un tout autre métier. D'ici à 2015, 55 % des infirmiers devraient partir à la retraite.

Laisant derrière eux une relève quasi exsangue : deux tiers des infirmiers auraient moins de cinq ans d'expérience ■ CAMILLE LAMOTTE

SPÉCIAL RECRUTEMENT

THIERRY AMOUROUX

PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES PROFESSIONNELS INFIRMIERS



« Ce n'est pas un métier que l'on fait pour l'argent, mais ce n'est pas du bénévolat non plus. On forme beaucoup d'infirmiers, mais on en use également beaucoup. Cela vient en grande partie de la non-reconnaissance des contraintes liées à ce métier. Les infirmiers sont de garde un week-end sur deux. Pour cette astreinte, ils sont rémunérés 45 euros par prestation... Le travail de nuit est payé 1 euro de plus par heure, soit 9 euros de plus

par garde, tandis que, dans n'importe quel autre secteur, le travail de nuit ou le travail le dimanche est rémunéré en moyenne le double ou le triple du salaire "normal". Les jours de congés ou de repos sont constamment modifiés, déplacés. En moyenne, les infirmiers compensent 14 jours d'heures supplémentaires qu'ils pe-

vent rarement récupérer et qui ne sont jamais payées.

Selon le rapport Ackert, il n'y aurait pas moins de 1 million de jours à récupérer dans la fonction publique hospitalière. Le gouvernement planche sur des solutions, car il y a urgence : avec 16 000 infirmiers formés par an, il y a encore 2 500 postes vacants en Ile-de-France. Et près de 600 postes vacants, selon l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille. Le ministère doit entamer des négociations en février sur la reconnaissance universitaire du niveau bac + 3 et sur une éventuelle revalorisation des salaires. C'est très urgent : quand tous les infirmiers seniors seront à la retraite, il n'y aura plus de transmission du savoir sur le terrain et la qualité des soins se trouvera remise en question. » ■ TÉMOIGNAGE RECUEILLI PAR CAMILLE LAMOTTE

« Avec 16 000 infirmiers formés par an, il reste 2 500 postes libres en Ile-de-France. »